

-VILLE DE SAINT-APOLLINAIRE-
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DU JEUDI 9 FEVRIER 2023 à 18h30**

Etaient présents : 7

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET (Président), Adrien HUGUET (Vice-Président), Laurence AUCLIN, Véronique CHARBOIS, Rémi DELATTE, Frédéric TISSOT, Daniel BLATRIX

Etaient excusés ou absents : 6

Mesdames et Monsieur, Françoise CAMILLERI, Rosa DA CRUZ (*pouvoir à M. TISSOT*), Eimen RIANI, Laurianne SENE, Vincianne TOUBAT, Jean-François GUENIN.

Quorum : 13

Madame Laurence AUCLIN est désignée secrétaire.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2022
- 2) Compte-rendu des délégations au Président et au Vice-Président
- 3) Reprise anticipée des résultats 2022
- 4) Vote du budget CCAS 2023
- 5) Attribution de subventions (sur demande du Président, ce point est retiré de l'ordre du jour)
- 6) Acceptation de deux dons
- 7) Dossiers sociaux
- 8) Règlement de l'aide facultative « bons alimentaires ». (sur demande du Président, ce point est retiré de l'ordre du jour)
- 9) Informations et questions diverses

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2022

En l'absence de remarques, le compte-rendu de la séance du 15 décembre est adopté à l'unanimité.

2) Compte-rendu des délégations au Président et au Vice-Président

M. le Président informe le Conseil de l'attribution/renouvellement du bénéfice des distributions de colis alimentaires pour 14 familles.

Le Conseil prend acte à l'unanimité de ce compte-rendu.

3) Reprise anticipée des résultats

Le Président sollicite l'accord du Conseil pour la reprise anticipée dans le budget 2023 des résultats 2022 qui s'élèvent à :

- Investissement : 22 911.34 €
- Fonctionnement : 7 647.22 €

4) Vote du budget primitif 2023

Sur proposition du maire et après discussion, le projet de budget CCAS 2023 est adopté à l'unanimité.

5) Attribution de subventions

Point retiré de l'ordre du jour

6) Acceptation de deux dons

Le Président sollicite l'acceptation de deux dons au profit du CCAS de Saint-Apollinaire, que le conseil accepte à l'unanimité :

- 800 € de la société Sodexo
- 50 € d'une famille épleumienne

7) Dossiers sociaux

Sur le rapport des travailleurs sociaux, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une aide de 100€ à une personne seule sénior.

Sur le rapport des travailleurs sociaux, le Conseil décide à l'unanimité d'octroyer un prêt d'honneur de 3.200€ à une épleumienne dans le cadre du dispositif Autos du cœur pour l'achat d'un véhicule alors qu'une solution de financement classique ne lui est pas possible.

Sur le rapport des travailleurs sociaux, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une aide de 144.76 € à une personne seule avec un enfant pour l'aider à payer une dette locative.

Sur le rapport des travailleurs sociaux, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une aide de 300€ à un couple sans enfant pour l'aider à payer une dette d'électricité à hauteur de 800 €.

8) Informations et questions diverses

Aucune information et aucune question diverse ne sont abordées

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20H00.

Signatures :

Le Président

Jean-François DODET

Le secrétaire

Laurence AUCLIN